

# GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	Restreinte du vendredi 4 avril 2025
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

 $\sqrt{\rm Les}$  membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

 $\sqrt{}$  Le compte rendu de la commission de ce lundi 7 avril paraitra en fin de semaine.

## **JOURNEES DES 29 ET 30 MARS 2025**

# **SENIORS D4 - POULE A**

Rencontre 28855500: US NOYELLES SOUS LENS (c) - US HOUDAIN

Réserves d'avant match d'HOUDAIN non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 0/1. Amende de 30 € à HOUDAIN.

#### **SENIORS D5-POULE E**

Rencontre 28866964: RC LABOURSE (b) -FC CAMBLAIN CHATELAIN (b)

Réserves d'avant match de LABOURSE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/1. Amende de 30 € à LABOURSE.

Rencontre 29213846: AFCL BETHUNE (c) - US HOUDAIN (b)

Réserves d'avant match de BETHUNE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1. Amende de 30 € à BETHUNE.

# **U18 D4 - POULE A**

Rencontre 29869347: AJ RUITZ - OL LA COMTE

Match arrêté à la 85<sup>ème</sup> mn pour insuffisance de joueurs à OL. LA COMTE.

Résultat acquis sur le terrain : 6/0. Amende de 8€ à LA COMTE..

## **U15 D 2- POULE A**

Rencontre 29866436: US VERMELLES (b) - UAS HARNES

Réserves d'avant match d'HARNES, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/1. Amende de 30 € à HARNES.

# **SENIORS D7 - POULE A**

Rencontre 29145498: OL LA COMTE (b) - AG GRENAY (b)

1er forfait de GRENAY. LA COMTE bat GRENAY par forfait 5/0. Amende de 25 € à GRENAY. Match retour à LA COMTE.

#### **SENIORS D7 - POULE C**

Rencontre 29145841 : SC ASBCA (b) – US PAS EN ARTOIS (c) 1er forfait de SC ASBCA.

PAS EN ARTOIS bat SC ASBA par forfait 5/0.

Amende de 25 € à ASBA.

#### **U18 D4 - POULE B**

Rencontre 29869401: ES ANGRES – ES DOUVRIN 2ème forfait de DOUVRIN. ANGRES bat DOUVRIN par forfait 5/0. Amende de 30 € à DOUVRIN.

#### **U17 D2 - POULE B**

Rencontre 29867722: US ANNEZIN – ESP. CALONNE LIEVIN 2<sup>ème</sup> forfait de ESP. CALONNE LIEVIN.

ANNEZIN bat ESP. CALONNE LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 30 € à ESP. CALONNE LIEVIN.

#### **U15 D5 - POULE C**

Rencontre 29865361 : AAE DOURGES – FCE LA BASSEE 1er forfait de LA BASSEE.

DOURGES bat LA BASSEE par forfait 5/0.

Amende de 7.50 € à LA BASSEE.

# **VETERANS A 8 – POULE G**

Rencontre 28784797 FC RICHEBOURG – US HOUDAIN 2<sup>ème</sup> forfait d'HOUDAIN.
RICHEBOURG bat RICHEBOURG par forfait 5/0.
Amende de 30€ à HOUDAIN.

# **U13 FEMININES A 8 – POULE A**

Rencontre 29960367: ES ANZIN – US RUCH CARVIN 1er forfait de RUCH CARVIN.
ANZIN bat RUCH CARVIN par forfait 5/0.
Amende de 10 € à RUCH CARVIN.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente Nathalie COCKENPOT. Le Secrétaire Marc TINCHON.



G S